

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TREIZE SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT ET UN

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 13 SEPTEMBRE à 20h30

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Anne-Marie MATHIEU et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Bernard ROMIER

Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Monia FAYOLLE

Elodie RELING donne pouvoir à Monia FAYOLLE

Laurence MEUNIER donne pouvoir à Pierre GRATALOUP

Renée TORRES donne pouvoir à Clément PERRIER

Eliane BERTIN donne pouvoir à Jacques MEILHON

Jean-Marc CHAPPAZ donne pouvoir à Fabienne TOURAINE

Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à Hugues JEANTET

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 21

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8

CONVOCATION EN DATE : 7 septembre 2021

DATE D'AFFICHAGE : 17 septembre 2021

OBJET : Renouvellement du projet éducatif territorial (PEDT) pour la période 2021-2024

-----n° 2021/066

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2018/39 du 22 juin 2018 portant approbation du PEDT pour la période 2018-2021,

CONSIDERANT l'arrivée à terme du PEDT 2018-2021, le bilan positif du PEDT écoulé et l'intérêt d'établir un nouveau PEDT pour la période 2021-2024,

CONSIDERANT l'approbation du bilan établi sur la période 2017-2020 du PEDT et la validation du PEDT 2021-2024 par la commission « enfance jeunesse » le 22 juin 2021,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PREND ACTE** du bilan établi sur la période 2017-2020 du projet éducatif territorial, tel qu'annexé à la présente délibération.
- **APPROUVE** le nouveau projet éducatif territorial pour la période 2021-2024, tel qu'annexé à la présente délibération.
- **DONNE DELEGATION** à Monsieur le Maire pour signer ledit PEDT 2021-2024 ainsi que tous les documents afférents, et notamment la convention à intervenir entre la commune, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône, la Préfecture du Rhône et la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

